

REVISION DES TARIFS DE LA PATINOIRE MUNICIPALE - SAISON 1995/1996

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 30 Juin 1994, le Conseil Municipal avait fixé les tarifs de la patinoire municipale pour la saison 1994/1995.

Il propose, pour la saison 1995/1996, une majoration des tarifs.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
OUI L'EXPOSE DU MAIRE
APRES EN AVOIR DELIBERE**

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances

A LA MAJORITE DES VOIX (27 POUR - 5 Abstentions : M. LUCAS + Pouvoir, Mme MERY + Pouvoir, M. GAUTHIER - 2 CONTRE : Mme QUAINQUARD - M. PICARD)

DECIDE que les tarifs de la patinoire municipale pour la saison 1995/1996 sont fixés ainsi qu'il suit :

	<u>ANCIENS TARIFS 1994/1995</u>	<u>NOUVEAUX TARIFS 1995/1996</u>	
		YERROIS	EXTERIEURS
TARIF ROUGE			
Mardi après-midi	25,00 F	28,00 F	30,00 F
Mercredi après-midi	25,00 F	28,00 F	30,00 F
ABONNEMENT 10 entrées			
Mardi samedi et dimanche après-midi		240,00 F	240,00 F
TARIF BLANC			
Mardi après-midi	18,00 F	20,00 F	20,00 F
Mardi soir	18,00 F	20,00 F	20,00 F
Mardi soir	18,00 F	20,00 F	20,00 F
TARIF BLEU			
Mardi soir	14,00 F	16,00 F	16,00 F
Mercredi matin	14,00 F	16,00 F	16,00 F
Location de patins/public	17,00 F	19,00 F	19,00 F
Location de patins/groupe	13,00 F	15,00 F	15,00 F
Location horaire aux clubs et organismes yerrois	380,00 F	399,00 F	
Location horaire aux associations et organismes extérieurs	628,00 F		700,00 F

DECIDE que les présentes dispositions prendront effet à compter de la réouverture de la patinoire en septembre 1995.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

ONT signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire par le Maire composé
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 7/08/95 et de la publication

le 5/08/95
Le Maire, Pour le Maire
L'Adjoint délégué

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire



Nicolas DUPONT-AIGNAN

